

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



PROCÈS VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération UDRE/Equiliberté 79 du 3 février 2018 à Faye L'Abbesse

Ordre du jour

- Quorum
- Approbation du C.R. de l'A.G. 2017
- Rapport moral et d'activités 2017
- Comptes d'exploitation 2017
- Prévisions Activités 2018
- La Virée 2018
- Les Chevauchées du Thouet
- Budget 2018
- Une nouvelle réglementation pour les randonnées
- EquiLiberté National
- Le CODEVER
- Débat EquiLiberté : attentes ...
- Questions diverses
- Élections

Quorum

Le Quorum est atteint.

I . Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016 à l'unanimité

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité

Le président Bernard Giret souhaite la bienvenue à tous les présents. Il remercie Michel Bazin, président d'EquiLiberté National.

II . Bilan moral et d'activités 2015

Beaucoup d'activités, de journées de formation, pour certaines des inscriptions ont été refusées car il y avait trop de demandes d'inscription.

Organisation : Réflexion sur la Commune de la Chapelle-Saint-Laurent de créer une nouvelle Association. Il est aussi constaté qu'il y a beaucoup d'individuels.

Des groupes de travail sont mis en place (notamment celui dédié aux chemins).

- 90 randonneurs cavaliers et meneurs dans les départements suivants : 86, 16, 17, 85, 49, 79
- 54000KM parcourus en 2017

Activités 2017

- Des randonnées, de début mars à mi-décembre, sont organisées toute l'année.
- Des journées de formation pendant l'hiver (Topographie, Information sur les assurances, Equitation comportementale)
- Adhésion : 167 adhérents – 14 associations
- Nouveauté : Il faudrait indiquer le nombre d'adhérents par Association sur la feuille d'adhésion EquiLiberté. Et idéalement il faudrait que chaque Association communique sa liste d'adhérents.
- Adhésion simple = 22€
- Adhésion avec la Responsabilité Civile = 29€

Groupe de travail sur les Chemins

Comprend Rémi FREBOEUF et Quentin GERARD d'Equichouette, Anaëlle GODET de l'ARB, Stéphane MICHEL des Cavaliers de l'AUTIZE, Christophe et Fabienne FREJOUX des Cavaliers de Gâtine et Joël BONNANFANT adhérents à ces deux dernières associations.

Des fiches plastifiées reprenant les circuits balisés, répertoriés et validés, sont remises aux représentants des Associations EquiLiberté 79 et aux représentants des individuels.

ASSOCIATIONS	NOM du CIRCUIT	Kms
Les Cavaliers du Pays Pelbois	Sur la route de la Fouace	23
Les Cavaliers de l'Autize	Rando des 4 ruisseaux	31
	La Virée de l'Autize	30
Les Ecuries de Russey	Les légendes oubliées du Val de Sèvre	28
	Le Chambon et la Sèvre	30
Amicale des Cavaliers et Meneurs de Gâtine	Sur les traces des Parthenaises	28
	<i>circuit rebalisé en 2017 suite dégradation des plaques</i>	
	La Source en rivière souterraine	33
	La Perte en rivière souterraine	28
	Du Cébron à la Vallée du Thouet	32
Du Cébron au Bois de Ste Marie	33	
	<i>circuit balisé en 2017</i>	
REVA	Sur les Terres du Haut Bocage <i>accord commune de Cirières pour intervention devis accepté , finalisation au Printemps 2018 financement EquiLiberté 79</i>	
Cheval en Terre de Sèvre	La Forêt de Chantemerle et les côteaux de St Paul <i>en cours de labellisation car déborde sur le département limitrophe 85</i>	
René BABIAU et Equichouette	Du Vignoble à la Balastière	
	Du Vignoble à la Vallée de la Dive	en cours
Les Randonneurs du Val de Sèvre	Vers le Château de la Perronnière	
	Vers le Château du Frêne Chabot	en cours

Des missions

- Contribuer à la défense des chemins (*les préserver, les entretenir...*)
- Aider une personne ou association à déposer un dossier PDIPR (*les documents, où s'adresser, la marche à suivre ...*)
- Avoir un rôle de conseil en balisage, voire même de formation
- Gérer les plaques

- Avoir le suivi des circuits mis en place ou en court de création avec les associations concernées
- Motiver les associations à l'entretien, au dépôt de dossier
- Avoir une personne en lien avec les administrateurs d'EquiChemins afin de pouvoir proposer des circuits à y déposer (*format GPX...*)
- Être en lien avec le Conseil Départemental et le Conseil d'administration d'EquiLiberté 79

Adhésions

167 adhérents . 14 associations

Les adhérents n'étant pas domiciliés dans le 79 et n'ayant pas signalés vouloir être rattachés

au 79 ne figurent pas sur notre listing. Les adhérents qui ne se rattachent pas à une association sont classés dans les individuels.

Pour une association

Toute association peut adhérer à EquiLiberté pour une cotisation de 36 € et être assurée pour ses manifestations si elle respecte les conditions requises.

La cotisation annuelle EquiLiberté comprend :

- L'adhésion de l'association à la Fédération Nationale EquiLiberté et à sa structure départementale si elle existe
- L'assurance Responsabilité Civile (RC) pour toutes les activités de l'association

Pour un individuel

Adhérer sur internet sur le site equiliberte.org facilite le travail des bénévoles. Un tutoriel d'aide est proposé en ligne en cliquant sur «adhérer »

N'oubliez pas de signaler à quel département et à quelle association vous souhaitez être rattaché

- Adhésion simple 22€ : la personne ne bénéficie ici d'aucune assurance mais adhère au mouvement de la fédération EquiLiberté.
- Adhésion avec RC 29€ : la personne adhère à EquiLiberté et bénéficie de la Responsabilité Civile en action d'équitation selon les conditions définies par la Fédération EquiLiberté. Cette souscription lui permet notamment de pouvoir souscrire des garanties complémentaires ainsi que des Responsabilités Civiles Propriétaires d'Equidés (RCPE).

Dans les deux cas des souscriptions particulières sont proposées pour les moins de 18 ans.

Communication

Le Flash Info Rando : il paraît tous les 2 mois, il faut fournir les informations avant le 10 de chaque mois de parution. Penser à écrire EquiLiberté avec un E majuscule et un L majuscule au milieu pour que Maryse Ducrot ne perde pas trop de temps à tout vérifier.

Abonnement papier = 12€ à l'année (prévenir Fabienne Fréjoux pour le recevoir).

Site EquiLiberté : le bandeau a changé en haut et bas de page. Plusieurs pages dédiées aux associations dont une montrant une carte les localisant et donnant des informations sur chacune. Des fiches de contact mettent directement en relation par mail avec les membres du bureau.

Lettres d'information : 2 à 4 envois par mois

Facebook : Composé de 1630 membres, géré par Thierry CHAPELLE et Maryse DUCROT

Observations du public

- Demande faite aux organisateurs des randonnées de faire des circuits courts en plus des longs, ou avoir des possibilités de couper pour les vieux chevaux et cavaliers !
- Besoin d'aide à la Commission Chemins pour les réunions, interventions au Conseil Général...
- Le Bureau n'est pas fermé à l'idée de payer des prestations extérieures pour faire, refaire ou labelliser des circuits balisés.

III . Comptes d'exploitation

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Reversion Cotisations individuels et associations 79		945
Adhésion EquiLiberté National	34	
Cotisation filière équadé	100	
Adhésion Flash Info Rando papier . 2 pers à 12 euros/an		24
Conventions Partenariat		345
Timbres/ Encres/papeterie	26,28	
Téléphonie	119,88	
Frais divers réunion + AG . Vin d honneur/ Buffet	562,97	
Site internet	335	
Frais bancaires et intérêts	56,57	171,42
Activités et Manifestations		
Journée formation TOPO	42,13	10
Journée formation Assurance et Permis	25,41	
Journée formation Équitation comportementale JP FRADET	550	450

Autres dépenses		
Achat Drapeaux	326,40	
Entretien balisage circuit PDIPR	568	
Charges constatées d'avance	224	
Subventions		
Mairie Faye l'Abbesse		100
Filière Equidé		1000
Subvention PDIPR Conseil général 2017		2871
TOTAUX	2970,64	5916,42
Excédent exercice 2017	2945,78	
	5916,42	5916,42

Avoirs bancaires

Au 31 Décembre 2016 :

Compte courant 1 : 9114.87€
dont : 54.00€ à débiter pour abandon de créance
Compte courant 2 : 129.26€
Livret : 22 856.46€
Caisse : 3.00€
TOTAL au 1^{er} Janvier 2017 : 32 049.59€
Soit un excédent de 2945,78€

Au 31 Décembre 2017 :

Compte courant 1 : 9 682,23€
+ 945€ à créditer
- 224€ à débiter
Compte courant 2 : 1 621,26€
- 60€ à débiter
Livret : 23 027.88€
Caisse : 3.00€
TOTAL au 31 Décembre 2017 : 34 995.37€

Répartition des ressources :

Au 1^{er} Janvier 2018

DOTATION PDIPR : 19 615.84€
DISPONIBILITE FONCTIONNEMENT : 15 379.53€

Le bilan moral et le bilan financier 2017 sont approuvés à l'unanimité

IV . Projets 2018

Le Calendrier :

28/01/18	Formation Cheval Pieds Nus	EquiLiberté 79
03/02/18	AG . EquiLiberté 79	EquiLiberté 79
04/03/18	Rando du Vin Chaud	Les Cavaliers et meneurs de Gâtine
11/03/18	Attelage Rando	EquiLiberté 79
25/03/18	Equitation Comportementale	EquiLiberté 79
01/05/18	Rando du Muguet	Cheval en Terre de Sèvre
20/05/18	Rando de l'ARB	Les Randonneurs du Bocage
27/05/18	Rando des Pelebois	Les Cavaliers du pays Pelebois
03/06/18	Rando Aventures	Les Chevaux du Val d'Argent
24/06/18	La Chouette Balade	EquiChouette
24/06/18	Le Courliton	A.R.E.C.
01/07/18	Rando La Vaubailou	Les Randonneurs du Val de Sèvre
20/07/2017 au 22/07/2018	Rassemblement National	EquiLiberté National . EquiLiberté 36
26/08/18	Rallye du Pin	R.E.V.A
01 & 02/09/2018	La Virée d'EquiLiberté 79	EquiLiberté 79 . RVS
23/09/18	Rando de l'Autize	Les Cavaliers de l'Autize
09/12/18	La Chouette Cavale	EquiChouette

La Virée 2018

L'association les Randonneurs du Val de Sèvre l'organiseront conjointement à EquiLiberté 79. Une réunion a eu lieu dernièrement entre RVS, Bernard Giret et Maryse Ducrot. Les salles et tivolis sont réservés ainsi que le terrain pour les chevaux. Les circuits sont presque finalisés. Les traiteurs sont contactés et ont fourni des devis. L'organisation générale est bien avancée. Des bulletins d'inscription sont à disposition ce jour et seront prochainement sur le site. Les tarifs restent inchangés.

Le rendez-vous annuel des cavaliers et meneurs en Deux-Sèvres

Deux jours de rando sur les sentiers choisis par nos cavaliers et meneurs de l'association des Randonneurs du Val de Sèvre (RVS) sur la commune de Nueil-les-Aubiers et ses alentours.

LA VIRÉE
79250 Nueil-les-Aubiers
1 & 2/09/2018
randonnée équestre

EquiLiberté 79

Contact
Réservation
06 23 13 10 36

TARIFS
identiques
à ceux de 2018

- Forfait week-end complet : 70€
- Forfait week-end complet enfant : 49€
- Journée du samedi avec repas du midi (vin compris) : 24€
- Journée du samedi avec repas du midi enfant : 15€
- Repas seul adulte du samedi soir (vin compris) : 25€
- Repas seul enfant du samedi soir (vin) : 10€
- Journée du samedi avec repas du midi et du soir (vin compris) : 40€
- Journée du samedi avec repas du midi et du soir enfant (jusqu'à 12 ans) : 25€
- Journée du dimanche avec repas du midi (vin compris) : 25€
- Journée du dimanche avec repas du midi enfant (jusqu'à 12 ans) : 14€
- Inscription rando sans repas : 10€

Nouvelles associations

- **Les chevauchées du Thouet sur Airvault** : association déclarée et enregistrée comme depuis début janvier 2018. Il y a 10 adhérents, qui sont en réflexion sur l'organisation d'une randonnée cette année



- En parallèle, une nouvelle Association est en réflexion autour de la Chapelle-Saint-Laurent. Un «Appel à la population» a été réalisé avec une réunion organisée vendredi prochain 9/02 pour voir si la motivation est suffisante pour créer une Association, qui s'appellerait peut-être **L'Association des Randonneurs du Maréchal-Ferrant**, ceci en l'honneur d'un circuit de randonnée, que d'anciens cavaliers avaient essayé de créer.
 - **Randonnée prévue le 22/04** si tout se passe comme ils veulent !

Les formations



Les chemins

Continuité du travail en cours

Aide à labelliser de nouveaux circuits

Demande au Conseil départemental

- De mise à jour des fiches rando,
- De la présence de nos circuits sur le site Rando en Deux Sèvres
- De pose des mâts de départ sur nos circuits finalisés

Trois personnes intègrent le groupe Chemins : Caroline Delafoy, Maryse Ducrot et Jean-Robert Souchelot

La communication

Maintenir et pour suivre le travail fait sur :

le site internet . le flash info . la page face book. les lettres d'info . la presse

V . Budget 2017

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Retour Cotisations individuels et associations 79		1000
Adhésion EquiLiberté National	36	
Cotisation filière équidé	100	
Adhésion flash papier (2 pers à 12€)		24
Timbres/Encres	100	
Frais divers réunions . Vin d'honneur	700	
Site internet	400	
Frais bancaires et intérêts	60	150
Activités et Manifestations		
Vente gilets ÉquiLiberté		100
Journée formation Pieds nus	550	200
Formation Equitation comportementale	550	200
Journée attelage en rando	350	200
La Virée	7000	7000
Achat Matériels / Autres	5000	
ACTIONS PDIPR	2800	2800
TOTAL	17646	11674

VI . Nouvelle réglementation pour les randonnées

L'application de la circulaire ministérielle du 12/07/2017 impose des normes de contrôle pour tout rassemblement équestre supérieur à 15 chevaux.

Cette circulaire a été communiquée à toutes les associations adhérentes à EquiLiberté 79. Face aux contraintes qu'elle impose, EquiLiberté 79 propose un certain nombre de mesures pour alléger la travail des associations organisatrices de randonnées.

EquiLiberté 79 entre dans la catégorie « Sans tutelle »

- Déclaration de la randonnée auprès de la DDCSPP : rien de changé par rapport au passé
- Déclaration des lieux de départ, de pause et d'arrivée à l'IFCE : **il est possible d'ouvrir un compte sur le site IFCE et de faire cette déclaration par internet**
- Désignation d'un vétérinaire sanitaire
Suite à un contact avec Camille Urvoy, vétérinaire agréée IFCE, du cabinet vétérinaire d'Argenton les Vallées et de Chiché (partenaire d'EquiLiberté 79) : proposition de travailler ensemble, de lui communiquer le calendrier de nos dates de randonnées afin qu'elle indique un vétérinaire sur le secteur concerné, accord de délégation, déplacement uniquement si problème constaté, proposition de formation

Sans refus écrit indiqué aux organisateurs, les participants sont considérés comme autorisant l'utilisation de leur image prise dans le cadre de la randonnée à des fins de promotion de cette activité.

I . Les règles sanitaires (application de la circulaire du 12 juillet 2017)

1. Tout cheval participant à une randonnée EquiLiberté 79 doit être pucé, vacciné et à jour de ses vaccins.
2. Tout cheval participant à une randonnée EquiLiberté 79 doit être dans un état sanitaire acceptable.
3. À l'inscription, les papiers des chevaux doivent être présentés avec le numéro de SIRE et le carnet de vaccination afin de contrôler le respect des règles sanitaires et de permettre à l'association organisatrice de remplir le registre obligatoire prévu à cet effet.
4. EquiLiberté 79 et l'association qui organise la randonnée se donnent le pouvoir de contrôler, par un lecteur de puce, l'identification de l'équidé présenté.
5. Un vétérinaire habilité peut contrôler les papiers, les chevaux et leur identité.
6. Tout randonneur ne respectant pas ces règles ne pourra en aucun cas participer à la randonnée.

II . Assurance

Chaque randonneur participant à une randonnée EquiLiberté 79 doit détenir une assurance et être en capacité de fournir une attestation.

- **Les assurances personnelles :**
 - Adhésion EquiLiberté avec RC
 - Adhésion FFE avec RC
 - Assurance individuelle
- **Pour les randonneurs qui ne disposeraient pas d'assurance ou qui n'en apporteraient pas la preuve à l'inscription, deux options sont possibles :**
 - Prendre une adhésion EquiLiberté à la journée lors de l'inscription.
 - Ne pas participer à la randonnée.

III. Recommandations

1. Pour les cavaliers, l'équitation étant considérée comme sport à risque, il est conseillé de se munir des protections usuelles (casque, plastron, étriers de sécurité). La souscription de garanties corporelles est également fortement conseillée.
2. Les mineurs (port du casque obligatoire) doivent être sous la responsabilité de leurs parents ou d'un majeur désigné par eux.
3. Chaque cavalier ou meneur doit être en mesure de maîtriser sa monture ou son attelage en toute circonstance, avec un matériel adapté au niveau du couple cavalier/cheval.
4. Les participants s'engagent à respecter strictement le code de la route et les consignes des organisateurs.

IV . Règles de convivialité en randonnée

Afin d'assurer à chaque participant le plaisir de randonnée en toute sécurité, il est demandé de respecter quelques règles de sécurité.

- Respecter les consignes données à chaque randonnée sur les parcours, les pauses, les signalisations ...

- Pour doubler sur les chemins, éviter d'aller à vive allure (galop, trot) et ayez la courtoisie de prévenir.
- Pendant les pauses, les attelages doivent être dételés ou le meneur doit rester aux guides.
- Porter une attention particulière aux jeunes chevaux qui découvrent la randonnée. Ces quelques règles ont pour but de respecter les réglementations en vigueur et de permettre à chacun de randonner avec plaisir et dans la convivialité.

Je soussigné(e)
nom : **prénom** : certifie avoir pris
 connaissance de ce règlement intérieur, m'engage à le respecter et à fournir
 l'ensemble des documents nécessaires.
 Fait à le
 Signature

Après de nombreux échanges, ce règlement intérieur est adopté.

- Des exigences sanitaires définies
- Définition du bien-être des équidés
- Définition du transport des équidés

Législation qui s'applique aux transports qui s'effectuent dans le cadre d'une activité économique par un opérateur économique !!! Les randonneurs n'étant pas des opérateurs économiques, ne sont pas soumis à cette législation.

- Contrôle d'admission des équidés
- Obligations du détenteur d'équidés
- Cas particuliers nécessitant l'intervention du vétérinaire sanitaire
- Compte-rendu du rassemblement

Si aucune anomalie n'est détectée, ce document portera la mention « Rien à Signaler » et sera archivé avec le registre.

- Sanctions
- Dispositions ultérieures

Questions / Réponses / Observations :

- Des mécontentements exprimés sur l'hyper législation qui vient lourdement compliquer le fonctionnement des randonnées
- Le Ministère de l'Agriculture a été interpellé par Monsieur le Député : conseil donné à chaque Département d'interpréter les textes comme ils le souhaitent.
- Un lecteur de transpondeur a été acheté par EquiLiberté 79 et sera mis à disposition sur chaque randonnée organisée pour contrôler les puces des chevaux.
- Rappel est fait que chaque Association désigne des représentants pour les Conseils d'Administration EquiLiberté 79 qui sont au nombre de 4 par an, soit en moyenne 1 par trimestre voire plus si nécessaire.

- Création demandée d'un listing avec l'ensemble des adhérents (infos : Nom, Prénom, Noms des chevaux avec N° de Sire, dates de vaccination...) > fichier à transférer à EquiLiberté 79.
- Insistance faite sur l'importance de l'application du règlement défini ce jour
 - Paulette RAMBEAU se propose de transmettre le fichier EquiLiberté 86 pour reprise de leur format

VII . EquiLiberté National

- Possibilité de contacter Equitanet pour avoir de meilleurs tarifs.
- EquiLiberté travaille avec un nouveau webmaster suite au départ de Richard Berutto

Tous les ans, fin novembre ou début décembre ont lieu un Forum sur un thème différent chaque année et bien sûr l'Assemblée Générale. Vous êtes invités en tant qu'adhérents forces de propositions à participer à ces journées

- **Dans l'Indre** À Mézières-en-Brenne, Site de Bellebouche, Les 20, 21 et 22 juillet

Le dossier d'inscription est disponible sur le site www.equiliberte.org

- Vous êtes représentés à EquiLiberté National par un délégué de votre département
- EquiLiberté National a été présent sur 3 salons : Angers, Lyon et Avignon
- Une nouveauté votée lors de l'AG 2016 : EquiLiberté ouvre ses portes, à certaines conditions fixées par une convention, aux professionnels orientés vers la randonnée et le tourisme équestre



VIII . le CODEVER

Le CODEVER, autrefois axé principalement sur les loisirs motorisés, s'ouvre maintenant aux randonneurs pédestres et équestres, d'où l'intérêt d'EquiLiberté qui est entrée dans le Conseil d'Administration du CODEVER, en la personne de Bernard Dupuis. Ce

collectif participe, avec d'autres fédérations, à la rédaction d'une proposition de loi pour la défense des chemins ruraux.

Ses actions : information, journée des chemins, lobbying, maillage = correspondants locaux, manifestations de contestation (rares), action en préfecture et conseils départementaux, actions en justice, recours administratifs, démarches pour une offre légale d'itinéraires pour les sports verts, proposition de loi pour la défense des chemins, simplification du régime de déclarations des manifestations.

IX . Élections

- Commission de contrôle des comptes pour 2018 : Patrice Landreau et Brigitte Hordé
- Un responsable attelage : ?
- Un secrétaire Général : ?

- **Conseil Administration :**

Représentants des individuels : chaque association doit communiquer ses représentants

- **Bureau :**

Réunion des membres du Conseil d'Administration pour l'élection des membres du bureau

Sont élus :

- Maryse DUCROT, Présidente
- Bernard GIRET, Vice-Président
- Fabienne FREJOUX, Trésorière
- Laure POINTILLART, Responsable des adhésions

Clôture de la séance

Le Président de séance : Bernard GIRET

La Secrétaire de séance : Axelle Leroux